Activité de la Chambre de commerce suisse en France pendant le mois de décembre 1942

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **23 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1942

PARIS

Le Conseil d'Administration a tenu deux séances les 18 et 28 décembre. Il a entendu un exposé du Chef des Services commerciaux de la Compagnie traitant des répercussions sur les échanges franco-suisses des événements survenus récemment en Afrique du Nord et reconnu que si l'exportation vers la Suisse de produits agricoles français était condamnée à une nouvelle réduction, celle des produits industriels pourrait se développer. Il a discuté également de la questions des transports maritimes de la Suisse.

Par ailleurs, le Secrétaire Général a rendu compte des réunions auxquelles il a participé au cours de son voyage en Suisse au milieu de décembre. Le 14, des délégués de la Chambre de Commerce Suisse en France ont échangé des vues avec ceux de la Chambre de Commerce Française pour la Suisse, à Genève, sur différentes questions intéressant les échanges franco-suisses. La Chambre de Commerce Française pour la Suisse s'exprime de la façon suivante dans le communiqué qu'elle a transmis à la presse : « L'activité déployée par ces Compagnies a abouti à des résultats tangibles, malgré les difficultés actuelles. La décision a été prise d'intensifier leurs efforts dans l'espoir que la France pourra développer ses exportations vers la Suisse, ce qui permettra à ce pays d'augmenter ses ventes en France. » Le 15 eut lieu la réunion des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger. Cette séance fut particulièrement intéressante en raison de la présence de M. Homberger, Directeur de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, et de M. de Torrenté, Délégué aux Accords Commerciaux. Ces deux personnalités prirent la parole pour exposer leurs idées sur l'activité des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger et sur les avantages de leur indépendance.

Enfin, le Conseil d'Administration a voté le budget de la Compagnie pour 1943. Ce budget est plus important que le précédent, car l'augmentation du nombre des Adhérents rend nécessaire et permet à la fois le développement de l'activité des différents Secrétariats. Après avoir homologué, dans sa séance du 28, une nouvelle liste d'adhésions, il a constaté, en effet, que l'effectif de la Compagnie avait passé du 1er janvier au 31 décembre 1942 de 3.014 à 4.160.

Le Secrétariat Général a procédé à de nombreuses interventions en faveur des importations suisses en France et des exportations françaises en Suisse. En ce qui concerne la seconde catégorie de démarches, il a recherché des produits français exportables en Suisse, appuyé auprès des Ministères compétents les demandes de dérogation aux prohibitions de sortie après avoir vérifié leur bonne présentation, tracé avec les services intéressés du Secrétariat d'Etat à la Production industrielle et du Secrétariat d'Etat au Ravitaillement certains programmes d'exportation et insisté auprès de la Société Nationale des Chemins de Fer français pour qu'elle mette des wagons à la disposition des exportateurs qui n'en trouvent pas.

Sur le plan théorique, le Secrétariat Général a fait une étude sur l'évolution de l'économie française pendant le second semestre 1942. Il a élargi sa base de documentation en améliorant son service de dépouillement de la presse économique et financière.

LYON

La Délégation du Secrétariat général dans cette ville a continué ses interventions en faveur des importations suisses dans la zone Sud de la France et des exportations de cette zone à destination de la Suisse. Elle a tracé le plan d'un service de représentations commerciales qui doit permettre de compléter l'œuvre entreprise dans ce domaine par les services de Paris.

Dans sa séance du 29 décembre, le Comité de la Section de Lyon et du Centre a voué son attention aux difficultés qu'éprouvent les Suisses à circuler à l'intérieur de la zone Sud. Il a entendu un rapport sur la question de l'exclusion des Suisses des groupements nationaux d'achat.

Le Secrétariat de la Section a suivi avec vigilance l'évolution des différents moyens de communication entre les deux pays, pour être à même de renseigner exactement les intéressés pendant cette période de transition.

MARSEILLE

Le Comité de la Section de Marseille et du Sud-Est a examiné, entre autres, dans sa séance du 23 décembre, la possibilité de stimuler les exportations en Suisse de la région d'Avignon.

Le Secrétariat de la Section a procédé à une enquête auprès de ses Adhérents sur le volume et la nature des marchandises expédiées de la Métropole en Afrique du Nord et susceptibles d'être acheminées maintenant vers la Suisse.

BESANÇON

Nous avons rendu compte dans le dernier numéro de cette revue de l'Assemblée Constitutive de la nouvelle Section de l'Est.

Sans perdre de temps, le Secrétariat de cette Section s'est mis au travail et le développement rapide de son activité prouve que le nouvel organisme répondait à un besoin.